

JEUDI DE L'AFREF - 16 juin 2022 (9 h – 12 h 30)

IGS – 12 rue Alexandre Parodi – 75010 Paris (métro Louis Blanc)

LE « BIG BANG » DE L'APPRENTISSAGE... ET APRES ?

L'apprentissage a connu en quelques années un bouleversement « multidimensionnel » :

- au niveau des effectifs d'abord, avec un (plus que) doublement des effectifs en 4 ans (de 300 000 à 700 000 entrées en apprentissage) ;
- au niveau du nombre de Centres de Formation d'Apprentis, structures de base de l'offre de formation par apprentissage, qui sont désormais 2700, soit un quasi triplement en quelques années, avec de plus en plus de CFA créés directement par des entreprises ou des groupes.

Cette évolution est liée aux nouvelles dispositions légales instaurées par la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018, qui ont contribué à créer un marché régulé des formations par apprentissage, articulant une plus grande liberté d'action offerte aux entreprises et aux branches professionnelles pour créer et gérer des structures d'apprentissage et un contrôle centralisé de l'Etat dans le domaine du financement et de la qualité des formations. Plus conjoncturellement, le plan de relance de l'apprentissage mis en œuvre du fait de la crise sanitaire à partir de 2020 a également pesé en offrant aux employeurs des aides massives à l'embauche des apprentis.

L'AFREF vous propose d'interroger la nature des dynamiques en cours et leurs impacts : La régulation de l'apprentissage est-elle maintenant durablement appropriée par les différents acteurs du système ? Ou assiste-t-on à une embellie conjoncturelle qui risque de retomber dès lors que les aides publiques seront diminuées voire supprimées ?

Pour traiter de ces questions, l'AFREF privilégie des témoignages d'acteurs engagés à différents niveaux dans la mise en œuvre de l'apprentissage : des responsables de CFA d'abord, puis des partenaires économiques et sociaux et un représentant des pouvoirs publics.

Avec eux, nous chercherons à comprendre l'impact de ces transformations sur l'organisation de l'apprentissage, son modèle économique, les évolutions des publics apprentis, les relations avec les entreprises. Nous identifierons également les stratégies qui sont mises en œuvre par les branches professionnelles et les OPCO ainsi que les actions de l'Etat dans la régulation de l'apprentissage.

Intervenants

- **Sébastien Begey**, Chef du Bureau des lycées professionnels, de l'apprentissage et de la FPC, DGESCO (Direction Générale de l'Enseignement Scolaire du Ministère de l'Education Nationale).
- **David Derre**, Directeur emploi formation de l'UIMM, administrateur de l'OPCO 2I.
- **Mathias Emmerich**, Président exécutif d'Omnes Education.
- **Céline Martin**, Directrice du CFA de la Mobilité Urbaine Durable (groupe RATP).
- **Patrice Omnes**, Directeur général de l'OPCO Mobilités.
- **Pascal Picault**, Président de la FNADIR (Fédération Nationale des Associations de Directeurs de CFA).
- **Stéphane Rémy**, (*sous réserves*), Sous-Directeur Politiques de Formation et du Contrôle, DGEFP - Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

Programme

- 9 h Accueil des participants
- 9 h 15 Introduction et animation : **Damien Brochier** (Céreq) et **Catherine Nasser** (AFREF)
- 9 h 20 Points de repère sur la « révolution de l'apprentissage » (**Damien Brochier** / Céreq)
- 9 h 40 Première table-ronde (suivie d'un échange avec les participants) :
Quelles évolutions dans l'activité et les stratégies des CFA et des organismes de formation ?
- 10 h 45 Pause
- 11 h Deuxième table-ronde (suivie d'un échange avec les participants) :
Le rôle des institutions dans la régulation et le financement de l'apprentissage
- 12 h 25 Conclusion par **René Bagorski**, président de l'AFREF